

---

## **Droits d'inscription des étudiants extra-communautaires : la Conférence des présidents d'université réaffirme sa position**

---

Le 20 décembre dernier, l'assemblée plénière de la CPU a voté, à l'unanimité, la demande de suspension de la mesure d'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires afin que puisse se tenir une véritable concertation, qui n'avait pas eu lieu avant cette annonce.

Le conseil d'administration de la CPU réuni le 10 janvier constate que la démarche actuelle relative à la stratégie « Bienvenue en France » mise en place par le ministère ne répond pas à ses attentes, car elle refuse explicitement la suspension demandée et limite trop fortement, en imposant un cadre contraint, le périmètre des éléments ouverts à la discussion.

En conséquence, la CPU demande une concertation dont le cadre soit élargi, sans aucun a priori, en vue d'élaborer des propositions visant à renforcer l'attractivité internationale de la France, à accroître le nombre d'étudiants internationaux accueillis et à améliorer la qualité de leur accueil. Dans cette attente, elle réitère sa demande de suspension de la mesure d'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires.